

**LYCEE VICTOR HUGO**  
**16 rue de la Défense Passive**  
 B.P. 5132 Porte de Nacre

Le Proviseur Adjoint,

A

**14070 CAEN Cedex 5**

organisation initiative lycéenne.doc

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

**Objet** : Organisation du vendredi 5 juin 2015 après midi.

Le Proviseur Adjoint

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par  
Mme Lempérière

Les élèves ont souhaité organiser une demi-journée de Vie lycéenne le vendredi 5 juin 2015.

Téléphone  
02 31 47 45 50  
Fax  
02 31 47 45 51  
Mél.Ces activités auront lieu dans l'enceinte de l'établissement :  
**Vendredi 5 juin 2015 de 13h20 à 17h15.**

Ce.0142059m@ac-caen.fr

Différentes initiatives se dérouleront simultanément au sein de l'établissement : théâtre en salle F004 ; concert sur le parking situé derrière le bâtiment E ; rencontres sportives aux gymnases.

Pour des raisons de sécurité (éviter des concentrations d'élèves trop importantes), nous avons décidé de répartir les classes sur deux tranches horaires distinctes pour ne suspendre les cours à chaque fois que pour un groupe d'environ 400 élèves.

Cours suspendus de 13h20 à 15h10	Cours suspendus de 15h20 à 17h15
Classes concernées : <b>2A – 2 B – 2 C – 2 D</b> <b>1ES1 – 1ES3 – 1S1 – 1S2 – 1S3 – 1S4</b> <b>TES1 – TES2 – TES3</b> <b>Sur cette tranche horaire, les autres classes ont cours</b> selon leur emploi du temps ordinaire	Classes concernées : <b>2 E – 2 F – 2G – 2 H</b> <b>1 L – 1ES2 – 1S5</b> <b>TL – TS1- TS2 – TS3 – TS4</b> Sur cette tranche horaire, les élèves des autres classes qui n'ont plus cours peuvent quitter l'établissement.
Les élèves qui n'ont plus cours habituellement après 15h10 peuvent quitter l'établissement	Fin des activités et des cours à 17h15.

Les élèves ont formulé des vœux pour participer aux activités. Ils seront **placés en autodiscipline** dans leurs déplacements au sein de l'établissement et n'ont pas l'autorisation de sortir du lycée tant que des cours sont ordinairement prévus à leur emploi du temps du vendredi après-midi. Autrement dit, les activités prévues se substituent aux cours. Les élèves doivent donc être présents dans l'enceinte du lycée selon leur emploi du temps habituel.

Les professeurs, la vie scolaire, la direction participeront à l'encadrement des élèves. Nous demandons aux élèves de prendre des baskets pour ne pas endommager le sol du gymnase.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Proviseur adjoint,

C. SAFDARI

